



GÉNIE ÉLECTRIQUE

L'ingénieur en Génie Électrique est un acteur de terrain capable de maîtriser la technologie des nouveaux produits électriques, les installations électriques industrielles, le traitement du signal et les compatibilités électromagnétiques, les règles de maintenance, de sécurité et d'environnement en vigueur. Il est un spécialiste de la conception, de la réalisation, de la mise en œuvre de ces technologies et manage une équipe et des projets.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cet ingénieur peut exercer son métier dans les entreprises industrielles automobiles, ferroviaires, aéronautiques, horlogères, agricoles, de production et/ou distribution d'énergie, d'installations électriques industrielles, de machines spéciales...

IL SERA CAPABLE DE :

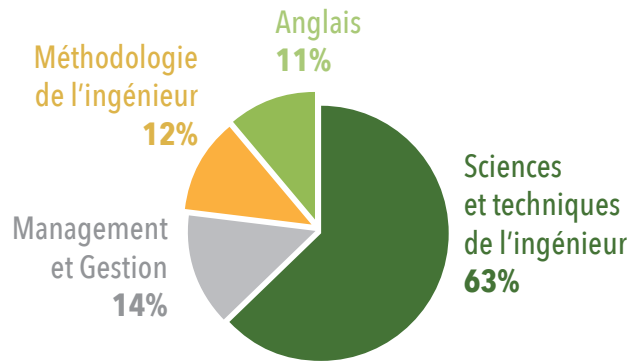
- Concevoir ou développer de nouveaux produits électriques en milieu industriel.
- Réaliser des études d'amélioration des produits et procédés existants.
- Modéliser, automatiser et maintenir des systèmes industriels.
- Réaliser des analyses, des essais, des mesures et des tests.
- Mettre en place les normes de sécurité et de construction électrique.
- Assurer la maintenance des systèmes électriques.
- Animer une équipe, gérer un projet.

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation s'adresse aux titulaires d'un DUT Génie Électrique et Informatique Industrielle, BTS Électrotechnique, BTS Contrôle Industriel et Régulation Automatique, DUT Génie Industriel et Maintenance, BTS Maintenance des Systèmes, BTS Systèmes Numériques option B.

D'autres situations sont envisageables et tous les dossiers seront examinés.

Le dossier d'inscription doit être déposé le plus rapidement possible même sans entreprise d'accueil.



- 280h Electricité et Electrotechnique
- 140h Automatismes en génie électrique
- 135h Electronique
- 130h Informatique industrielle
- 115h Mathématiques
- 90h Contrôle des systèmes
- 70h Energies nouvelles et renouvelables
- 60h Mécanique pour le génie électrique
- 60h Prototypage
- 60h Automates programmables industriels

- 110h Management et communication
- 80h Projet de réalisation technique industriel
- 60h Economie

- 220h **Pilotage et organisation de l'activité industrielle**

- 190h **Anglais**

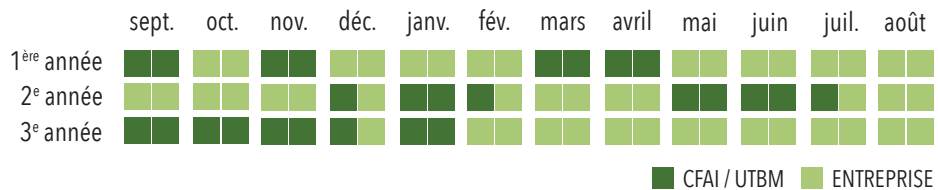
EN ENTREPRISE

1^{ère} année : l'apprenti peut être amené à effectuer des tâches d'exécutant au sein des différents services. L'objectif est la découverte de l'entreprise, son environnement, sa structure, ses moyens techniques et sa structure administrative.

2^e année : projet technique de type ingénieur ; l'apprenti applique les connaissances acquises au cours de la formation pour résoudre des problèmes concrets.

3^e année : conduite d'un projet d'ingénierie innovant et prospectif mettant en œuvre l'ensemble des compétences acquises au cours de la formation.

ORGANISATION (à titre informatif)



CONTACTS

CFAI Nord Franche-Comté

5 rue du Château
 25400 Exincourt
 03 81 32 67 32
www.itii-franche-comte.org

UTBM

90010 Belfort
 03 84 58 30 00
www.utbm.fr
apprentissage.ge@utbm.fr

